

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BOLLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BOLLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 5 Mai 1866.

BULLETIN.

S. Exc. M. Rouher a fait jeudi à la Chambre la déclaration suivante :

« Messieurs, l'examen du projet de loi relatif à la fixation annuelle du contingent, a paru à quelques membres de cette assemblée fournir une occasion naturelle de discussion des affaires d'Allemagne.

Le gouvernement est convaincu qu'il ne saurait accepter aujourd'hui cette discussion sans s'exposer à des inconvénients graves et nombreux. Mais dans un moment où des bruits de guerre retentissent en Europe et causent à l'opinion publique les plus vives préoccupations, il a le devoir de faire connaître au Corps législatif et au pays le caractère de la politique qu'il a suivie, son attitude actuelle vis-à-vis des puissances allemandes, et, spécialement, sa situation à l'égard de l'Italie. — Ce devoir, je viens le remplir par une déclaration dont la brièveté n'exclura ni la netteté, ni la précision. (Très-bien! très-bien.)

La politique observée par le gouvernement de l'Empereur dans la question des duchés de l'Elbe a été constamment pacifique. Tout en mesurant son insistance au soin de sa dignité personnelle, comme aux égards qu'il devait à l'indépendance et aux légitimes susceptibilités des puissances avec lesquelles il entretenait des relations amicales, il a partout, dans l'origine comme dans les phases qui se sont succédées, à Copenhague, aux conférences de Londres, à Vienne, à Berlin, porté des conseils de sagesse et de modération; il continue non moins énergiquement ses efforts pour protéger contre de regrettables conflits la paix de l'Europe. Par quel singulier contresens, en effet, le gouvernement chercherait-il à développer à l'intérieur la prospérité publique, à en marquer les progrès dans des solennités internationales, et se montrerait-il indifférent à l'extérieur, aux dangers que peut faire naître le choc de passions rivales ? (Très-bien! très-bien!)

Nos efforts en faveur du maintien de la paix n'ont donc eu pour limite que la ferme volonté de ne faire contracter à la France aucune obligation (nouvelles marques d'approbation) et de maintenir sa liberté d'action vis-à-vis des puissances engagées. Dans ces questions qui n'affectent, après tout, ni l'honneur, ni la dignité, ni les intérêts directs de notre pays, n'était-il pas du devoir du gouvernement de l'Empereur, après avoir proclamé hautement ses tendances pacifiques, de respecter et de pratiquer les règles d'une neutralité loyale et sincère, par conséquent de demeurer, en face d'événements compliqués, libre de ses déterminations.

Aussi bien, il est résolu à n'user de cette liberté que pour l'accomplissement d'une mission qui lui sera facile, celle de protéger contre toute atteinte la puissance, la sécurité et la grandeur de la France.

Des devoirs particuliers nous étaient imposés à l'égard d'une nation à laquelle nous rattachons des sympathies traditionnelles et une récente confraternité militaire. L'Italie peut se croire appelée à intervenir activement dans le conflit qui menace de s'élever entre la Prusse et l'Autriche.

Toute nation est juge de ses intérêts; nous ne prétendons exercer aucune tutelle sur l'Italie qui est libre de ses résolutions parce qu'elle en est seule responsable. (Vive approbation.) Mais l'intérêt que nous lui portons nous obligeait à nous expliquer catégoriquement avec elle; or, elle sait, par nos déclarations réitérées, que, de même que nous désapprouverions hautement toute attaque de l'Autriche contre elle, nous sommes fortement décidés à laisser à sa charge les risques et les périls de toute agression dirigée par elle contre l'Autriche. (Applaudissements prolongés.)

La déclaration du Gouvernement se résume donc en trois termes :

- » Politique pacifique;
 - » Neutralité loyale;
 - » Entière liberté d'action.
- Le gouvernement a la confiance que cette ligne de conduite qui maintient notre complète indépendance, qui détermine et circonscrit, en dehors de nous, les responsabilités, est conforme à la vérité et à

la justice, et qu'à ce titre, elle mérite l'approbation de la Chambre et du pays. (Longs applaudissements.)

La prévision d'une guerre européenne cause à notre industrie une mortelle inquiétude que ne calmeront pas, (il faut bien le dire,) les déclarations, si loyales pourtant, du gouvernement de l'Empereur.

N'est-il pas à craindre, en effet, que les événements ne viennent entraver la « politique pacifique » proclamée par la France et ne rendent impossible cette « neutralité loyale » qui nous est promise ?...

Une dépêche, arrivée hier soir à Paris, annonçait que l'armée prussienne marchait à grandes journées sur la Saxe.

D'un autre côté, si nous en croyons les dépêches de l'Agence Havas, les Autrichiens auraient fait sauter les ponts de la voie ferrée entre Dezenzano et Peschiera.

L'Agence Havas nous transmet le texte de la dépêche prussienne du 30 avril. C'est toujours le même mélange de mauvaise foi frisant l'impudence et de propositions inacceptables. Nous désirons la paix, dit M. de Bismark, et pour vous le prouver nous vous sommes de mettre bas les armes, de licencier vos régiments en Venétie aussi bien qu'en Silésie. Nous resterons, bien entendu, armés, l'Italie aussi. Comme au cas d'un conflit il se peut que les petits Etats viennent à votre secours pour faire respecter le pacte fédéral, nous exigeons supplémentairement que vous obteniez d'eux qu'ils se mettent lors d'état de vous venir en aide. Tel est notre ultimatum, ajoute M. de Bismark. C'est à prendre ou à laisser.

La réponse autrichienne a dû être reçue hier à Berlin. Si cette réponse ne paraît pas complètement satisfaisante au ministre-potentat prussien, la landwehr sera immédiatement mobilisée, ce qui équivaudra à une déclaration de guerre.

Nous croyons pouvoir démentir, dit le Bulletin de Paris, la nouvelle donnée par une feuille belge, d'une prétendue médiation de la Russie entre la Prusse, l'Autriche et l'Italie; il n'est question de rien de pareil.

J. REBOUX.

On annonce que le gouvernement italien a répondu aux observations que lui a adressées le gouvernement anglais sur son attitude agressive vis-à-vis de l'Autriche. Le cabinet de Florence, en rejetant le tort de l'agression sur l'Autriche, a refusé de prendre aucun engagement pour l'avenir. « Nous sommes, dit en substance la note italienne, dans une situation qui n'est pas tenable, et il se pourrait que nous dussions marcher en avant. Les dépenses militaires auxquelles les préparatifs de l'Autriche nous obligent de recourir, ne peuvent se prolonger longtemps sans nous faire courir à la banqueroute; nous préférons à cette douloureuse extrémité une issue glorieuse, quel que soit le péril. »

Un général prussien qui résidait à Saint-Petersbourg depuis quelque temps, à titre d'envoyé militaire, est précipitamment reparti pour Berlin, et son départ a été beaucoup remarqué, car on croit que la Russie ne tardera pas à jouer un rôle actif dans les conflits qui se préparent (Avenir National)

Nous lisons ce qui suit dans une lettre de Florence : « L'Italie a en ce moment 200,000 hommes sous les armes et l'appel des classes aura pour effet d'en amener 130,000 de plus sous les drapeaux. Les gardes nationales ont offert dans un grand nombre de villes de se charger du maintien de l'ordre en l'absence des troupes. »

Le Moniteur de l'Algérie du 29 avril, contient les nouvelles suivantes du Sud :

« Le lieutenant-colonel de Souis, commandant la colonne de Laghouat, qui était le 15 avril à El Hadj Eddin, ayant eu des renseignements sur la position de quelques douars insoumis retirés dans les Areg, s'est porté sur Ben Aroua où il est arrivé le 18 dans la nuit, laissant derrière lui le gros de sa colonne avec ses bagages. Après avoir donné quelques heures de repos à ses cavaliers et à ses goums, il s'est dirigé sur les douars, dont la présence lui avait été signalée.

« Une partie de ses goums composés des cavaliers des Larbaâ, lancée en avant, a atteint les insoumis, leur a tué 10 hommes, pris 400 chameaux et quelques moutons.

« Les douars ainsi razés, appartenant aux Ouled Sidi El Arbi, Ouled Sidi Tahar fractions des Zoua et aux Chambâ Mouadi de Goleah. Si Lala était avec eux.

« Ils se sont retirés sur Hasi Cheik dans les Areg et sont suivis par la seconde portion de nos goums qui pendant que la première était en avant a eu le temps de faire des approvisionnements d'eau.

« Les éclaireurs de cette colonne ont aussi, dans une autre direction, rencontré quelques tentes des Zoua qu'ils ont raménées avec leurs troupeaux. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Francfort, 4 mai.

Voici l'analyse de la réponse du gouvernement prussien à la dépêche autrichienne du 26 avril, datée du 30 avril.

Le comte de Bismark commence par déclarer que le gouvernement prussien s'était attendu à une réponse tout autre de la part de l'Autriche. La Prusse avait supposé que le cabinet impérial aurait autant qu'elle, en vue le rétablissement complet de l'état de la paix. Elle avait espéré que l'Empereur, conformément à la proposition de son gouvernement, contremanderait les dislocations effectuées dans le but de faciliter la mise sur le pied de guerre de l'armée autrichienne. Loin de là, le désarmement offert, en dernier lieu, se réduit exclusivement à l'éloignement des corps envoyés en Bohême pour renforcer les garnisons de cette province. Quant aux autres provinces, la dépêche (du 26) ne fait pas même mention de la Silésie, de la Moravie, de l'ouest de la Galicie remplies de troupes.

En outre, l'Autriche annonce hautement l'intention de procéder dans les autres parties de l'Empire à des mouvements considérables de troupes et au rappel des hommes en congé afin de mettre l'armée autrichienne en Italie sur le pied de guerre. L'Autriche demande néanmoins que la Prusse contremande nos armements purement défensifs, et pour justifier le changement de sa conduite, elle allègue les nouvelles reçues de l'Italie. Or, les informations que la Prusse a reçues de l'Italie déclarent unanimement qu'il n'y a pas eu d'armements d'un caractère menaçant dirigés contre l'Autriche. Le gouvernement de Berlin est convaincu que les armements italiens seraient contremandés avec le même empressement que celui de la Prusse dès que les causes qui les ont amenés auraient disparu.

Animer du désir de maintenir la paix, la Prusse s'adresse de nouveau au cabinet impérial pour lui demander de ne pas dévier du programme qu'il a suivi lui-même dans sa dépêche du 28 mars.

Le terme du 25 avril, fixé par l'Autriche pour le désarmement, étant échu depuis longtemps, la Prusse espère recevoir le plus tôt possible des communications authentiques sur la mise à exécution de cette mesure. Le gouvernement impérial ne tardera pas à être persuadé qu'il a été inexactement renseigné sur les intentions de l'Italie, et il procédera alors au rétablissement du pied de paix dans toute son armée, afin de donner à la Prusse la satisfaction de pouvoir suivre son exemple.

Des négociations conduites en pleins armements d'une part, et en état de désarmement complet de l'autre, ne peuvent donner aucun résultat satisfaisant.

La Prusse regrette aussi que le cabinet de Vienne n'ait pas voulu accepter sa proposition de demander aux autres gouvernements allemands la suspension de leurs armements.

Florence, 3 mai.

Il est inexact que la flotte italienne ait quitté le port de Gènes. Les journaux disent que la flotte est entièrement prête à rendre tous les services que les événements pourraient exiger. L'amiral Persano en prendrait le commandement. — La municipalité de Catane a voté une pension annuelle de 2,000 francs à tout militaire de Catane qui prendra un drapeau ennemi, de 300 fr. à ceux qui mériteront des médailles et de 250 fr. aux familles des survivants.

Berlin, 3 mai.

Aujourd'hui, à midi et demi, a eu lieu un conseil des ministres. On dit que le gouvernement prussien a été déjà avisé que l'Autriche ne pourrait pas désarmer dans les proportions demandées par la Prusse. On attend la réponse écrite de l'Autriche.

Le Moniteur prussien dit :

« Les nouvelles concordantes que nous recevons ne laissent plus douter que la mobilisation jusqu'ici successivement opérée de l'armée autrichienne, soit terminée sous peu. Si l'avis donné par le commandement en chef du 6^e Corps d'armée, de l'arrivée quotidienne de grands convois de troupes à Prague, venait à se confirmer, il s'ensuivrait que l'Autriche aurait commencé ses mouvements pour masser son armée sur nos frontières. »

On lit dans le Moniteur prussien :

« Il n'a pas encore été fait de réponse à la dépêche autrichienne du 26 avril, concernant le règlement des affaires des Duchés. La Prusse maintient fermement le traité de Vienne et la Convention de Gastein. On cherche vainement comment l'Autriche pourra mettre d'accord avec ces traités la décision qu'elle prétend faire donner par la Diète à cette question. La Prusse n'entend pas faire dépendre d'autres résolutions que de la sienne la décision dans une possession conquise en commun et acquise par des traités. »

Berlin, 4 mai.

Le Wurtemberg a, comme la Saxe, décliné l'invitation de désarmement qui lui a été adressée par la Prusse.

On donne comme certaine l'entrée du baron de Roggenbach, ancien ministre badois, dans la diplomatie prussienne.

Breslau, 3 mai.

La Gazette de Breslau a reçu de Vienne le télégramme suivant : « Le pont du chemin de fer, entre Peschera et Desenzano (Lombardie) a été coupé hier. Les trains autrichiens ne vont plus que jusqu'à Peschiera. On ne délivre plus de billets de voyage pour l'Italie. »

Florence, 4 mai.

Il se confirme que l'Autriche a annoncé qu'elle était prête à se remettre sur le pied complet de paix en Venétie si l'Italie n'avait pas l'intention d'attaquer.

Le gouvernement italien a répété, de son côté, que ses armements étaient purement défensifs et qu'il n'avait nullement l'intention de prendre l'initiative de la guerre.

Florence, 4 mai.

Le prince Napoléon est arrivé ici hier au soir.

L'Opinion croit savoir que la Chambre a discuté hier en comité les questions relatives à la formation de corps de volontaires et au maintien de la tranquillité publique dans les provinces méridionales.

Le général La Marmora aurait déclaré que le gouvernement fera appel en cas de guerre au concours de toutes les forces nationales.

Rome, 3 mai.

Un édit du gouvernement pontifical permet de nouveau la libre exportation, sans droits de douane, des raisins et vins du territoire romain.

Bucharest, 3 mai.

En Moldavie comme en Valachie, tous les députés élus appartiennent au parti qui a mis sur son drapeau : Union sous un prince étranger.

Le gouvernement provisoire trouvera dans la nouvelle Chambre un appui assez fort pour lui permettre de défer les intrigues du dedans et du dehors.

Londres, 3 mai, soir.

Ce soir, à la Chambre des Communes, M. Gladstone a présenté le budget. Les recettes, pour l'année dernière, se sont élevées à 67,812,000 livres sterling et les dépenses à 65,100,000 liv. st. Excédant; 1,898,000 liv. st.

Pour l'exercice courant, les recettes sont évaluées à 67,575 mille liv. st. et les dépenses à 66,225,000 liv. st. L'excédant probable est donc de 1,350,000 liv. st.

M. Gladstone propose de réduire les droits sur le bois et d'égaliser les droits sur les suifs. Il propose aussi de réduire la dette nationale de façon à réaliser une réduction de 49,500,000 de livres sterling en 1885.

New-York, 21 avril, soir (par le Belgian.) Or, 126 3/4. — Change sur Londres, 136 1/2. — Change sur Paris, 4,43 3/4. — Bonds, 104 3/4. — Coton, 37.

Madrid, 3 mai.

La Epoca dit que M. Alonso Martinez a déclaré qu'il n'abandonnerait le pouvoir que lorsqu'il aurait perdu l'espérance de réaliser ses projets. Il a proposé, ce matin, au Conseil des ministres, la reconnaissance de la dette. Rien n'est encore décidé. Une nouvelle réunion du Cabinet aura lieu ce soir.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité, égale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 4 mai 1866.

Il y a eu aujourd'hui séance générale au Sénat. Après l'adoption de plusieurs lois d'intérêt local, votées au Corps législatif, la haute assemblée a délibéré sur plusieurs pétitions notamment sur celles relatives aux intérêts de l'agriculture.

Dans la salle des conférences, on commentait, pour l'approuver dans sa pensée et dans sa forme, le discours prononcé hier par M. Rouher, ministre d'Etat.

Il n'y a pas de séance aujourd'hui au Corps législatif. Plusieurs commissions se sont réunies dans les bureaux, entr'autres celles qui sont chargées des projets de loi sur l'instruction primaire et sur les sociétés coopératives.

Le bruit court à la Bourse que l'Empereur Napoléon III aurait écrit, dans le sens du maintien de la paix, deux lettres autographes à l'Empereur d'Autriche et au Roi d'Italie.

M. Gladstone est attendu à Paris. Un journal fait remarquer que le chancelier de l'Echiquier ne saurait quitter Londres en pleine session parlementaire, entre la discussion sur la réforme électorale et l'exercice du budget, sans les motifs les plus sérieux.

Le gouvernement de Wurtemberg vient, assure-t-on, de conclure un emprunt de 600,000 liv. sig.

On annonce que d'après une disposition additionnelle au projet de loi sur les suppléments de crédits de l'exercice 1866, les dépenses du ministre de l'instruction publique se trouveraient augmentées d'une somme de 238,000 fr. affectée aux lycées impériaux.

On dit que l'Empereur a accordé une audience à M. Cucheval-Glarigny qui désirait lui exposer les principes qu'il entend défendre à la Presse. On ajoute que l'Empereur a approuvé les idées de M. Cucheval.

Des élections viennent d'avoir lieu à Berne pour le renouvellement du grand Conseil; elles ont amené la nomination de 81 radicaux et de 61 conservateurs.

Il paraît que l'élévation du comte Walewski au titre de duc est prématurée; mais prématurée seulement. Pour la fête du 15 août, un certain nombre de promotions nobiliaires auront lieu; au premier rang figurera celle du président du Corps législatif.

La mission chinoise, annoncée depuis quelque temps, est arrivée hier à Marseille. On l'attend demain à Paris.